

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 12 Novembre

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 9 novembre

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de l'instruction publique.

Sur le chapitre 50 (Enseignement primaire supérieur et professionnel), M. le Provost de Launay demande au ministre s'il compte enfin supprimer les écoles primaires supérieures qui se trouvent dans une situation illégale. (Très bien ! à droite !)

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, répond qu'il supprimera toutes les écoles de ce genre qui, au bout de trois ans d'existence, n'auraient pas le nombre d'élèves prévu par la loi.

Les chapitres 50 à 53 (Enseignement primaire, secours, allocations), sont adoptés.

Chapitre 54 (Subventions aux départements, villes et communes) :

M. Pelletan présente un amendement tendant à réduire le crédit de 700,000 francs.

« Pour arriver à construire leurs écoles, dit l'orateur, les communes ont dû faire des emprunts à un taux onéreux pour les contribuables, par suite de l'intervention du Crédit Foncier. Je demande donc qu'on rembourse ces emprunts au moyen des ressources qu'offre la trésorerie française et qu'on emploie en achat de rentes françaises.

M. Cavaignac, rapporteur général, combat le système de M. Pelletan, qu'il considère comme dangereux.

M. Pelletan propose de prendre les fonds des Caisses d'épargne privées et de les employer à des prêts communaux, ce qui ne tend à rien moins qu'à réformer la loi de 1885. La Chambre repoussera la proposition de M. Pelletan.

M. Pelletan. — Il ne s'agit pas de diminuer le revenu des Caisses d'épargne, ni de compromettre leur crédit. On ne m'a opposé que des objections factives. On ne dit pas la vraie raison qui fait combattre la proposition. (Mouvements divers.)

M. Rouvier, ministre des finances. — En somme, M. Pelletan demande qu'on rembourse l'ensemble des créanciers et que l'Etat se substitue aux communes pour payer les arrérages et l'amortissement ; conclusion : nécessité d'un emprunt. Il ne faut pas toucher, d'une main légère, à des matières si délicates. Réformez, si vous voulez, la loi de 1885, mais une réduction quel-

conque est impossible. Si j'ai le devoir de m'occuper de l'intérêt du Crédit foncier, il ne faut pas en conclure que je perde de vue l'intérêt des contribuables. (Très bien ! au centre.)

M. Pelletan. — Voici la question : l'Etat s'est trouvé prendre, pour ses emprunts d'école, l'intermédiaire d'un établissement privé, qui est le Crédit foncier, dont il fait payer le taux aux contribuables. On peut faire payer 3,50, ce qu'on fait payer 4 1/2. Voilà, je le répète, toute la question. (Applaudissements à l'extrême gauche.) Et alors, quand il s'agit de fixer un taux moins élevé, nous entendons le ministre parler de liberté commerciale. (Bruit.)

M. Rouvier. — Je ne soutiens pas de thèse ridicule !

M. Pelletan. — Vous faites alors le susceptible ? (Applaudissements à l'extrême gauche ; rumeurs au centre.) La question qui se pose est nette : il ne faut pas que le Crédit foncier prospère aux dépens des contribuables. (Applaudissements à droite et à l'extrême gauche ; agitation prolongée.)

M. Floquet. — Je mets aux voix l'amendement de M. Pelletan.

M. Rouvier, ministre des finances. — Si l'amendement est repoussé, le gouvernement accepte une réduction de 50,000 francs, comme indication.

M. Pelletan. — Je n'accepte pas une réduction de ce genre. Je sais trop ce que valent les promesses du ministre. (Applaudissements à droite et à l'extrême gauche ; bruit au centre.)

## LA QUESTION DE CONFIANCE

M. Rouvier, ministre des finances, demande la parole, au milieu d'une vive agitation. — Dans ces conditions, dit-il, la Chambre va pouvoir se prononcer nettement, puisque ce que M. Pelletan réclame, c'est un vote de censure à mon égard. (Applaudissements au centre.)

M. Rouvier pose la question de confiance. (Agitation prolongée.)

Quelle bonne volonté que j'y apporte, il m'est impossible de ne pas voir, dans les paroles de M. Pelletan, une marque de méfiance à mon égard. J'accepte la réduction de 50,000 francs, et pas autre chose. Il faut trancher la question. (Mouvement prolongé.)

## REJET DE L'AMENDEMENT PELLETAN

L'amendement est repoussé par 272 voix contre 240.

Le chiffre du chapitre 54, réduit de 50,000 francs et accepté par le ministre, est adopté.

Les chapitres 54 et 55 sont adoptés.

— Non, la maison est au complet. Femme de chambre, cuisinière, personne ne manque. Depuis quelques jours même, Madame s'est offert le luxe d'une demoiselle de compagnie, une Alsacienne très gentille qu'elle traite comme une sœur.

Catherine reconnut facilement Rosa, mais désireuse de continuer son interrogatoire :

— N'est-ce pas, fit-elle, une personne qui a déjà rempli les mêmes fonctions à Remiremont auprès de Mme Dornach ?

— Juste !

— Une nommée Rosa Herz, alors.

— C'est cela.

— Oh ! mais je la connais aussi ! s'écria la Prussienne avec un attendrissement feint, c'est une bonne, douce, et aimable jeune fille !... la cousine de mon ancien patron... Et vous dites que votre maîtresse la traite comme une sœur ?

— Ni plus ni moins.

— J'en suis bien heureuse ; la pauvre orpheline le mérite en tous points. Mais est-ce que vos patrons sont installés à Paris pour y rester ?

— C'est probable, puisqu'ils ont acheté l'hôtel qu'ils habitent.

— Est-ce qu'ils y demeurent avec un nombreux personnel ?

— Dame, en dehors de la demoiselle de compagnie, de la femme de chambre et de moi, il y a encore le cocher, un valet de chambre et un petit garçon pour l'écurie.

— Voilà une maison bien gardée.

— Elle ne le sera pas si bien la semaine prochaine, dit la cuisinière en se frottant joyeusement les mains.

— Pourquoi ? fit Catherine intéressée.

## QUESTION AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Le Provost de Launay a la parole pour une question à M. le ministre de l'instruction publique.

L'orateur demande que l'article 6 de la loi du 30 octobre 1886, portant que les écoles mixtes doivent être dirigées par des femmes, soit appliqué. « Il est temps, dit-il, de faire appliquer la loi. (Très bien ! très bien ! à droite.)

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, répond que cette substitution doit s'opérer au fur et à mesure des vacances.

La Chambre place, en tête de l'ordre du jour de jeudi l'interpellation de M. Laur, sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour empêcher le retour des crises financières, interpellation précédemment ajournée.

La séance est levée à six heures dix minutes.

## INFORMATIONS

### L'Office du travail

Le ministre du Commerce et de l'industrie vient d'adresser aux Préfets la circulaire suivante :

« Monsieur le Préfet,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'Office du Travail, créé par la loi du 21 juillet 1891, fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> de ce mois dans mon département.

« Aux termes du règlement d'administration publique du 19 août dernier, il a pour mission principale de « recueillir, coordonner et publier toutes informations relatives au travail notamment en ce qui concerne l'état et le développement de la production, l'organisation et la rémunération du travail, ses rapports avec le capital, la condition des ouvriers, la situation comparée du travail en France et à l'étranger ».

« Pour accomplir cette tâche si vaste et si complexe d'une enquête permanente sur les conditions universelles du travail, de l'industrie et du commerce, l'organisme nouveau, où se montrera, vivante et agissante, la sollicitude de la République pour les intérêts de tous les travailleurs, doit pouvoir compter sur le concours effectif de quiconque à souci du développement de notre puissance économique et de l'affermissement de la paix sociale.

« Alors même, en effet, que l'Office saurait, chaque fois, où trouver les renseignements de fait à donner pour base à ses travaux ou à répandre par ses publications, il ne pourrait encore

— Parce que M. et Mme Dornach parlent ce soir même en province pour assister au mariage d'une parente.

— Et ils emmènent sans doute tout leur monde ?

— Non, seulement le domestique et la femme de chambre.

— Et Mlle Rosa ?

— Elle préfère ne pas s'éloigner de Paris à cause de sa tante, Mme Stemmlé, qu'elle va voir le plus souvent possible.

— En ce cas, elle restera à l'hôtel avec le cocher, le groom... et vous ?

— Le cocher et le groom profiteront de l'absence des maîtres pour se la couler douce... Ils partiront juste le temps nécessaire pour les soins à donner aux chevaux.

— Cependant ils continueront à demeurer à l'hôtel !

— C'est-à-dire qu'ils y prendront leurs repas, mais le petit couchera chez sa mère et le cocher... où il lui plaira.

— En ce cas, la nuit, l'hôtel ne sera gardé que par deux femmes seules.

— Oui, Mlle Rosa et moi.

— C'est égal, insinua Catherine, ce n'est guère prudent... Il est vrai qu'il y a les voisins...

— Les voisins ? ah bien oui !... à droite il y a une propriété vide et à gauche un terrain à bâtir. Si l'on était attaqué la nuit on pourrait bien hurler sans être entendu par personne.

— Et vous n'aurez pas peur toutes les deux.

— Peur ! vous ne nous connaissez pas : la demoiselle de compagnie est très courageuse sous un petit air doux ; quant à moi, je suis solide et je vaudrais bien un homme, allez !

la plus part du temps, avec le personnel si restreint et les si modiques ressources dont il dispose à sa naissance, aller chercher lui-même, sur place, ces aliments indispensables de son activité.

« J'avous prie donc avec instance, monsieur le préfet, de vouloir bien apporter à l'œuvre qui se prépare, votre contingent d'efforts et de connaissances, d'une part, en répondant toujours avec exactitude et précision aux questionnaires que pourra vous adresser l'Office du Travail, et d'un autre côté, en lui envoyant de vous-même, le cas échéant, tous documents et informations que vous jugeriez de nature à éclairer les études qu'il va entreprendre.

« Je vous demande aussi, de réserver votre meilleur accueil à ses délégués permanents ou temporaires, toutes les fois qu'ils feront appel à vos lumières au cours de leurs enquêtes, lesquelles, j'ai à peine besoin de le dire, ne seront jamais effectuées que « dans un intérêt purement statistique », en dehors de tout esprit de parti ou de système, comme de toute préoccupation fiscale.

« Le ministre du commerce et de l'industrie,

« JULES ROCHE. »

Une circulaire semblable a été envoyée aux Tribunaux de commerce, aux Conseils de prud'hommes, aux Chambres de commerce, aux Chambres consultatives des arts-et-manufactures, aux Comices agricoles et aux Syndicats professionnels.

### Le marché financier

Le National dit qu'il est impossible d'évaluer, même approximativement, les pertes de la spéculation française depuis moins de deux semaines ; mais nous croyons ne pas être audessus de la vérité en avançant qu'elles ne sont pas inférieures à cent millions. Quant à la dépréciation du portefeuille national, elle est infiniment plus considérable lorsqu'on songe à l'énorme quantité de titres étrangers qu'il renferme.

### TIRAGE D'OBLIGATIONS

Paris, 10 novembre.

Ce matin a eu lieu au palais de l'Industrie, le 60<sup>e</sup> tirage des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal de 1876.

Le numéro 70,665 gagne 100,000 francs.

Le numéro 212,950 gagne 10,000 francs.

Le numéro 194,949 gagne 5,000 francs.

Les numéros 137,958, 255,680, 23,233, 37,968, 173,093, 224,866, gagnent chacun 1,000 francs.

La Prussienne avait écouté tous ces détails avec une secrète satisfaction.

L'absence momentanée de M. et Mme Dornach la combla de joie.

— Voilà, pensa-t-elle, qui va joliment avancer l'affaire de Jephke et la mienne.

— Très adroitement, elle s'enquit de la façon dont la maison était aménagée à l'intérieur.

La cuisinière, sans défiance, croyant que Catherine n'était mue que par un sentiment d'indiscrète curiosité, la renseigna au gré de ses désirs.

Très bavarde elle-même, la grosse fille s'attendait avec complaisance sur toutes les merveilles, sur tous les objets d'art qui faisaient de la propriété de M. Dornach une charmante et luxueuse habitation.

— Catherine buvait littéralement les paroles de la cuisinière.

Quant à Fritz, il ne se mêlait pas à la conversation. Ignorant que la Prussienne eût été remerciée par Cornélius Schlang, il croyait qu'elle ne livrait cette fois encore, à l'exercice d'un métier qu'il connaissait trop. Il se contenta d'écouter silencieusement en fumant sa pipe.

Mais, tout à coup, la cuisinière se leva :

— Mes enfants, dit-elle, je ne m'ennuie pas avec vous, pourtant il faut que je vous quitte ; il est temps que je rentre... Au revoir, Mademoiselle !... J'espère que nous nous retrouverons, n'est-ce pas !

— Oh ! certainement, fit Catherine ; et même vous pourriez me rendre tous les deux un grand service.

— Lequel ?

— Je n'ai pas de connaissances à Paris, si bien

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 69

## SANS FEU NI LIÈU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

XVI

L'HYÈNE DE MONTMARTRE

— Je veux solliciter de lui un petit service. Je l'ai connu au Hohwald ; il y est venu avec sa femme plusieurs années de suite dans un hôtel où j'étais employée, je sais que c'est un homme très obligeant et, comme il occupe beaucoup de monde dans son usine de Remiremont et que je suis sans travail, j'espère qu'il voudra bien m'y emmener avec lui en qualité de domestique ou d'ouvrière.

— Ah ! ma fille ! s'écria Joséphine, vous tombez joliment mal !

— Pourquoi donc ?

— Vous ne savez pas que M. Dornach a vendu son usine ?

— Non, je l'ignorais.

— Quant à vous prendre à son service à Paris, il ne faut pas y compter.

— Vraiment.



**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**NOS COMPATRIOTES**

Dans la réunion des artistes dramatiques et des Cafés-Concert syndiqués, qui a eu lieu lundi au Grand-Orient de la rue Cadet, notre compatriote l'excellent artiste Soulaacroix, a été nommé l'un des deux syndics, par 166 voix sur 200 votants. Ce vote indique de qu'elle estime M. Soulaacroix jouit parmi ses camarades.

Notre jeune compatriote M. Gratacap, ancien élève du lycée de Cahors vient d'être reçu licencié-ès-lettres.

**PERCEPTIONS**

Par arrêté du 10 novembre 1891, notre compatriote M. Joseph Blanc, licencié en droit, attaché au cabinet du Préfet du Lot, admis avec le n° 1 au concours du 13 septembre 1891, est nommé percepteur-surnuméraire du département du Lot.

**LES CONSCRITS**

C'est mardi qu'a commencé la rentrée des soldats de la classe de 1890 dans leurs régiments respectifs.

**POSTES ET TÉLÉGRAPHES**

Le directeur général des postes et des télégraphes vient d'adresser aux directeurs départementaux une circulaire leur enjoignant de donner une suite immédiate aux enquêtes provoquées par les plaintes du public, au sujet des retards apportés à la transmission des lettres ou des télégrammes.

Il arrive souvent, en effet, qu'en présence de ces retards anormaux, l'expéditeur adresse une réclamation à la direction des postes et télégraphes pour en connaître la cause. Le résultat de l'enquête n'est généralement connu qu'après un long délai, qui ajoute encore au mécontentement et à l'inquiétude de l'intéressé.

Dans sa circulaire, M. de Selves appelle d'une manière toute spéciale l'attention de ses agents sur cet état de choses. Il a été constaté que les dossiers relatifs aux plaintes du public en cette matière, séjourneraient dans les cartons des bureaux pendant un laps de temps considérable avant d'être examinés, soit par les receveurs, soit par les directeurs.

Il leur prescrit d'apporter à ces questions une solution plus rapide, et il les informe qu'il est décidé, à l'avenir, à sévir contre les agents dont l'incurie ou la légèreté aurait contribué à retarder la marche de ces enquêtes, destinées à donner satisfaction au public.

**GRAVE PRÉSUMPTION**

L'affaire des deux femmes V... et C... naguères intimes, aujourd'hui à couteau tiré, cause une grande émotion de curiosité dans tous les quartiers de la ville.

Il paraît qu'il y a là-dessous des faits d'une obscénité révoltante, compliqués d'avortements pratiqués, non seulement sur des personnes de la ville, mais encore de la campagne. Ce qui prouverait que ces femmes opéraient sur une vaste échelle.

L'enquête se poursuit, dit-on, très activement et nul doute que nous ne soyons bientôt fixés sur la valeur réelle de tous les bruits qui circulent.

que, le dimanche, je m'ennuie toute seule... Si vous vouliez, nous sortirions ensemble quelquefois.

— C'est que... objecta Joséphine, le dimanche je vais me promener avec Fritz...

Le Silésien intervint, prêt à servir sa compatriote et, d'ailleurs, enchanté d'éviter un tête-à-tête avec sa dulcinée un peu mûre et qui n'avait à ses yeux qu'un seul mérite, celui de posséder de respectables économies.

— Mlle Catherine est discrète, dit-il, et elle sait ce que c'est que des amoureux. Si tu veux, nous l'emmènerons avec nous dimanche prochain pour manger une friture à Argenteuil.

La cuisinière céda sans peine, heureuse d'être agréable à son bon ami. Quant à Catherine, elle éprouva un grand contentement de la façon dont allaient les choses.

— Que je puisse seulement faire en sorte, pensa-t-elle, que Rosa passe la nuit seule à l'hôtel... et j'aurai joliment facilité la tâche de Jephke ! Maintenant elle était devenue féroce. Son épouvantable rêve de vengeance allait s'accomplir !...

Elle pourrait quitter Paris, regagner la Prusse et vivre dans son pays avec le souvenir de tout le mal qu'elle aurait causé.

Un sourire se dessinait sur ses lèvres et sa physiognomie était tranquille, béate, comme si elle eût été bercée par les pensées les plus douces.

Joséphine étant retournée à ses fourneaux, reconduite par Fritz, Catherine ne perdit pas de temps. Tout de suite, elle partit pour Montmartre et s'engagea dans la rue de la Fontaine-du-But, où se trouvait le cabaret du père Coigne.

— C'était un bouge infect, sale, obscur, et fré-

Il y aura bientôt deux ans, une misérable fut condamnée à Cahors, à cinq ans de prison, pour des faits analogues ; il faut espérer que si les femmes en question sont poursuivies, elles subiront un châtement en rapport avec les faits inqualifiables de leur ignoble industrie.

**DÉSÉPÉRÉ**

Le nommé Vicant, dit Marcou, âgé de 73 ans, rue Mascoutou, a été trouvé pendu, mardi, dans sa maison d'une petite propriété qu'il possédait à Labéraudie, au lieu dit « la Combe de Selve ».

Ce malheureux avait dit, le matin, à ses enfants, qu'il allait au moulin de Labéraudie faire moudre un décalitre de maïs.

Avant de se pendre, Vicant avait fabriqué une croix qu'il avait plantée devant la porte de la maisonnette. Le cadavre balançait à quelques centimètres au-dessus du sol et n'était revêtu que de la chemise, d'un pantalon, d'un tricot de laine et d'une casquette. Le suicidé avait pris le soin de relever le col de sa chemise, de façon que la corde qui lui enserrait le cou ne fut pas en contact direct avec la peau.

On a trouvé dans la poche du paletot déposé sur une échelle, une petite bouteille vide ayant contenu de l'eau-de-vie, et 17 sous pliés dans un coin du mouchoir.

A la suite d'un procès pour injures qu'il avait perdu samedi dernier, devant le juge de paix, Vicant avait annoncé qu'il voulait se détruire. Le malheureux n'a pas tardé à mettre son projet à exécution.

**ARRESTATION**

La police a mis en état d'arrestation le nommé Glay Charles, âgé de 37 ans, sans profession natif du département des Vosges, pour ivresse manifeste et vagabondage.

Cet individu a déjà subi 2 condamnations.

**SOMME TROUVÉE**

Une somme d'argent trouvée par un élève externe du Pensionnat St-Gabriel, est tenue, par le Frère directeur, à la disposition de celui qui l'a perdue.

**ÉCLIPSE TOTALE DE LUNE**

Dans la nuit de dimanche à lundi (15-16 novembre), notre satellite sera éclipsé totalement.

Entrée dans la pénombre, 15 novembre, 9 heures 46 soir ; commencement de l'éclipse totale, 15 novembre, 11 h. 47 soir ; milieu de l'éclipse, 16 novembre, minuit 28 matin ; fin de l'éclipse totale, 16 novembre, 1 h. 10 matin ; sortie de la pénombre, 16 novembre, 3 h. 10 matin.

La grandeur de cette éclipse est de 1,386, le diamètre de la lune étant un.

**COUR D'ASSISES DU LOT**

*Audience du 10 novembre*

Ministère public : M. Bussièrre, procureur de la République ; défenseur : M<sup>e</sup> Lagarrigue.

A cette audience a comparu le nommé Rouan Louis, âgé de 19 ans, cocher chez M. de Maynard, à Copeyre, commune de Martel, sous l'inculpation d'incendie volontaire.

Dans le courant d'avril 1891, l'attention publique était attirée par trois incendies survenus dans les écuries de M. de Maynard, lorsqu'un quatrième incendie, allumé le 16 mai au même lieu, et un cinquième incendie survenu le 20 mai à Gluges où les chevaux de M. de Maynard avaient été transportés, démontrèrent de la fa-

quenté par une population hideuse. Tout autre que Catherine eût été saisi d'horreur en entrant, mais, depuis son arrivée à Paris, elle en avait vu bien d'autres dans son métier d'espionne !

Elle n'attendit pas longtemps Jephke qui arriva pour l'heure du dîner. Ils prirent place à la même table et commencèrent à parler en Allemand. La Prussienne était douée d'une mémoire extrêmement fidèle. Avec une grande précision, elle transmit à l'anarchiste les détails qu'elle s'était procurés sur l'hôtel de M. Dornach.

Les yeux du Belge s'allouèrent de convoitise pendant qu'elle parlait. Ce qu'elle lui disait dépassait encore ses espérances.

— Quel coup ! murmura-t-il, en voilà une chance !

— Vous devez être satisfait de moi, fit Catherine, j'ai tenu ma promesse ; à vous maintenant de tenir la vôtre !

— Oui, certes ! répondit-il avec un accent sinistre ; la petite chantera naturellement, mais je la ferai taire, je vous le jure !...

— Il faut la faire taire pour l'éternité ! dit la Prussienne en saisissant violemment le poignet de Jephke.

— C'est convenu !... mais avez-vous songé à éloigner la Joséphine ?

— Parbleu !

— Quand ?

— Dimanche prochain.

— Elle passera la nuit dehors ?

— Je m'arrangerai pour cela.

— Et la demoiselle sera seule ?

— Absolument seule.

— Très bien. C'est aujourd'hui vendredi. J'ai

con la plus évidente la culpabilité d'un domestique de la maison.

Arrêté, Rouan entra immédiatement dans la voie des aveux, en déclarant avoir allumé les quatre derniers incendies, pour détourner les soupçons au sujet du premier incendie occasionné par son imprudence.

Les renseignements recueillis sur lui laissent à désirer ; il est indiqué comme sournois et peu disposé au travail ; il n'a pas de casier judiciaire.

Le jury a déclaré Rouan coupable, sauf sur le premier et le cinquième chefs d'accusations en le faisant bénéficier des circonstances atténuantes.

Vu le verdict du jury, la Cour a condamné Rouan à cinq ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour.

*Audience du 11 novembre*

Le sieur Guillot ex-notaire à Duravel poursuivi pour faux en écriture authentique, usage de faux et abus de confiance a été acquitté et mis aussitôt en liberté.

Défenseur : M. Bourdin.

Ministère public : M. Estrabaud substitut.

**LES POMMES DE TERRE**

Cette année, comme l'année dernière, la récolte des pommes de terre a été très abondante dans le Lot.

Ils sont nombreux les moyens qu'ont nos cultivateurs de tirer parti de ces précieux tubercules.

En voici un que nous signale un de nos correspondants : A nos lecteurs de voir si, par l'intermédiaire du syndicat agricole du Lot ils ne pourraient pas l'utiliser, en groupant 20, 50, 100 tonnes de pommes de terre pour l'exportation.

Nous laissons la parole à notre correspondant :

Le gouvernement a publié, au commencement de l'année, dans les journaux officiels, un avis du vice-consul de France à Galvestown (Texas) appelant l'attention des producteurs français de pommes de terre, sur les avantages qu'ils auraient à exporter dans cette circonscription. Voici à peu près la teneur de cet avis. Les chiffres, que j'ai notés, sont dans tous les cas exacts :

« Le prix de vente en gros à Galvestown ressort à environ 19 fr. 71 le quintal : les droits de douane aussi par quintal sont de 4 fr. 25 et le port de 1 fr. 25. (12 fr. 50 par tonne). »

Resterait à ajouter les frais de transport de Cahors au port d'embarquement qui serait, je crois, Bordeaux : mais vous voyez que l'écart est grand.

« Durant la saison dernière les cultivateurs anglais ont réalisé des bénéfices s'élevant de 20 à 30 pour 0/0, bien que les pommes de terre soient de moins bonne qualité et plus chères dans la Grande-Bretagne qu'en France : ils ont remplacé les qualités exportées en Amérique par des achats faits dans le nord de notre pays.

« Le département du Lot devient un important producteur de pommes de terre et les marchands qui expédient cette denrée au dehors, y sont assez nombreux. Je crois bien que l'avis que je rappelle plus haut est passé pour eux inaperçu et il me semble que dans l'intérêt de tous, cultivateurs et commerçants, il devrait recevoir une nouvelle et plus grande publicité. »

deux jours pour terminer mes derniers préparatifs. Soyez tranquille. Tout marchera à souhait... Mais dites-moi donc, ajouta le misérable en baissant la voix.

— Quoi ?

— Savez-vous que vous êtes une drôle de particulière de m'apporter une affaire comme celle-là, et, non contente de ne pas me réclamer votre part, de m'offrir encore de l'argent ?...

— Je ne suis pas une voleuse, interrompit Catherine avec dégoût, je suis une femme qui se venge d'une créature maudite, exécrée !... Cette Rosa !... Oh ! quand vous l'aurez tuée... elle n'aura souffert la mort qu'une fois !... mais, par sa faute, j'ai enduré cent fois, mille fois, des tourments plus terribles !... Oui, j'aurais préféré mourir que d'être chassée, humiliée par celui que j'aime, que j'aime encore malgré tout, et qui, grâce à cette fille, n'a pour moi que de l'horreur !

Le belge écoute avec indifférence l'aveu criminel que, dans sa rage, la Prussienne avait laissé échapper de son cœur.

— En ce cas, dit-il parfaitement tranquille, vous ne regretterez pas de remplir la petite condition que vous m'avez proposée ?

— Certes ! fit-elle, demain vous aurez cent cinquante francs... et, lundi, le reste. Je n'ai qu'une parole.

Ces deux êtres étaient liés par un pacte abominable. Dans son désir furieux de vengeance, Catherine venait de fournir à un gredin le moyen de commettre le plus lâche, le plus odieux des crimes !... Et lui, avec cette espèce de loyauté qui préside souvent aux rapports entre les complices les plus abjects, il s'appretait à tenir ses engage-

Nous sommes tout à fait de l'avis de notre correspondant et nous croyons qu'un essai devrait être tenté dans ce sens par l'initiative des syndicats agricoles de notre région.

**BACCALAURÉAT**

Nous apprenons avec plaisir que le jeune Hilaire Combarieu, fils de notre compatriote le général Combarieu, vient d'être déclaré admissible aux épreuves orales du baccalauréat.

**CONTRAVENTION**

Contravention a été relevée contre le nommé P... L..., limonadier à Cahors, pour fermeture tardive de son établissement.

**Saint-Céré**

*Cheval emporté.* — Mardi matin, vers 11 h., un cheval attelé à un tombereau s'est emballé sur le boulevard Gambetta. M. Quercy, facteur de ville, se trouvant en tourné à ce moment, ne craignait pas, quoique embarrassé par sa botte, de s'élançant à la tête du cheval qu'il parvint heureusement à maîtriser. Grâce à sa courageuse intervention on n'a pas eu d'accident à signaler.

**Labastide-Murat**

La foire du mois de novembre a été peu active. Il y avait peu de bœufs au foirail et ils se sont vendus à des cours supérieurs aux foires précédentes. Le foirail des bêtes à laine était bien garni, mais il s'est fait peu d'affaires. Il y avait baisse sensible sur le prix des porcs.

Le blé se vendait de 15 à 16 fr. les quatre quarts. L'avoine 6 fr. et le maïs 9 et 10 fr. La volaille 0,50 et 0,60 c. la livre. Les lièvres de 4 à 5 fr. suivant grosseur. Les perdreaux 2 fr. et 2 fr. 50

**Mauroux**

La foire a été belle. Les bœufs se vendaient au cours ordinaires. Les porcs gras de 45 à 47 fr. les 50 kilogrammes. Les jeunes porcs de 25 à 50 fr. la pièce selon grosseur.

Les moutons étaient en baisse. La volaille aussi, il y en a eu de reste. Les lapins de 20 à 25 cent. la livre. Les canards de 6 à 7 fr. la paire. Les lièvres de 4 à 5 fr. la pièce. Les œufs 1 fr. la douzaine.

Pas d'affaires sur les vins à l'exception de quelques barriques qui ont été vendues aux aubergistes à des prix variant de 90 à 110 fr. sans logement, et les 220 litres.

Le commerce n'a pas encore acheté. Quand aux vins, ils sont très bons et ils ne sont pas verts, leur degré est 9 1/2 à 11, et d'une belle couleur rouge, très brillante. On a acheté les barriques 15 fr. la pièce

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Dimanche, 22 novembre courant, sera donnée sur notre théâtre, par la troupe de M. Martial, une brillante représentation composée de :

1° *Onze jours de siège* ou *les Publications de Mariage*, comédie en 3 actes de Jules Verne ; 2° *Durand et Durand*, comédie-vaudeville en 3 actes, de MM. Ordonneau et Valabrègue.

Cette représentation donnée avec le concours de Mlles Dinah Weber et Jeanne Bussy et de M. Martial, promet d'être des plus attrayantes. Aussi sommes-nous certains que le public cadurcien assistera nombreux à l'agréable soirée qui lui est promise par M. Martial.

ments ; non seulement il pillerait pour son compte, mais il tuerait pour celui de la Prussienne !... A défaut de ces trois cents francs promis par elle, l'aide et les renseignements précieux qu'elle lui avait fournis ne valaient-ils pas un coup de couteau appliqué dans la poitrine d'une jeune fille sans défense, endormie, la nuit, dans une maison isolée ?

— Une affaire splendide et si peu de risques à courir ! pensa Jephke avec un ravissement cynique. Il y a bien la petite, mais si elle crie, je la tue pour la faire taire ! et si elle ne crie pas, je la tue, tout de même, pour l'empêcher de crier !

**XVII**

**LE DRAME DE LA RUE PERGOLÈSE**

Rosa, heureuse et confiante dans sa destinée, ne songeait plus à ses malheurs passés ; elle était à cent lieues de se douter du danger qui la menaçait. Ce danger était assurément le plus terrible de tous ceux auxquels la Providence avait permis qu'elle échappât, car, cette fois, les mesures de ses ennemis étaient prises avec une adresse infernale.

Jamais la vie ne lui avait paru plus douce. La renommée de Michel allait grandissant. Les hauts faits du brave garçon lui avaient conquis une popularité égale à celle de la mère Fanfare.

Le nom du sergent Herz était sur toutes les lèvres, son portrait dans toutes les mains.

(A suivre). A. SIRVEN ET A. SIÉGEL.



HYGIÈNE

Du Journal de la Santé :

Conseil à ceux qui ont dépassé la moyenne de la vie :

Vivez autant que possible dehors, ne laissant jamais passer un jour sans être au moins trois ou quatre heures en plein air. Que les puissances du corps et de l'esprit demeurent actives en vous ; les muscles se développeront et l'intelligence restera entière.

Évitez les excès de toutes sortes, de nourriture, de boisson, etc. Soyez modéré en toutes choses.

Ne désespérez jamais, soyez joyeux en tous temps. Ne vous mettez jamais en colère. Ne laissez jamais le chagrin de la veille surnager le lendemain.

La période comprise entre 50 et 73 ans ne doit pas se passer dans l'oisiveté et l'incurie.

A cet âge-là beaucoup de gens abandonnent les affaires, laissent de côté tout soin et commencent à se reposer. Ils ne font rien moins, trop souvent, qu'accomplir un suicide volontaire.

Les gens qui d'ordinaire se lèvent le matin faibles et languissants doivent en chercher la cause dans une sécrétion insuffisante à laquelle on peut remédier en buvant un bon verre d'eau avant de se coucher. Cela aide à la sécrétion nocturne et conserve la chaleur et l'activité des tissus ; on se lève plus fort le lendemain.

L'eau chaude est un des meilleurs agents thérapeutiques.

Un bain chaud en se mettant au lit, même par les brûlantes soirées d'été, guérit mieux de l'insomnie que la plupart des drogues.

L'inflammation cède presque toujours à des compresses d'eau très chaude, compresses entretenues continuellement.

De l'eau très chaude cicatrise les blessures et, en outre, si elle est propre, et elle doit l'être, elle aide à stériliser la plaie.

Un mauvais estomac se trouvera presque toujours bien d'un verre d'eau chaude.

Les vieux journaux sont, en particulier, précieux pour envelopper les lainages et les habits d'hiver, parce que l'encre d'imprimerie éloigne les mouches et les vers tout aussi bien que le camphre ou le papier goudron. On peut de même en placer sous les tapis.

Leur imperméabilité à l'air peut être mise à profit pour conserver la glace et les liqueurs fraîches. De la glace bien enveloppée dans un journal en tordant les deux bouts de façon à empêcher toute circulation d'air, se conserve toute une nuit d'été, la glace ne fondant que d'une façon insensible.

On pourrait utiliser ce fait plus souvent qu'on ne le fait.

Nous ajoutons que cette imperméabilité à l'air a déjà été mise à profit pour se préserver du froid ; un journal placé entre le vêtement et la chemise, ou entre les couvertures du lit, agit d'une façon très efficace et remplace une épaisse étoffe de laine.

Variétés

Institut de France

LA PEINTURE FRANÇAISE

ET LES CHEFS DE L'ÉCOLE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

DISCOURS DE M. GUSTAVE LARROUMET

Membre de l'Académie des Beaux-Arts, lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies, du 24 octobre 1891.

(Suite)

Avec quelle force, quelle suite et quel éclat ! En 1822, Delacroix expose *Dante et Virgile*, en 1824 les *Massacres de Scio*, en 1827 la *Mort de Sardanapale*. Si, dans le premier de ces tableaux, l'antiquité se retrouve encore, elle se présente sous un aspect si différent que les élèves de David refusent avec raison d'y reconnaître celle de leur maître et elle s'y joint au moyen âge, pour lui emprunter ce qu'il y a de plus opposé à l'esprit classique, le fantastique mystérieux ; avec le second, l'histoire contemporaine affirme de nouveaux ses droits ; avec le troisième, l'Orient barbare apparaît. Et ce ne sont pas seulement de nouveaux sujets, c'est une peinture nouvelle. Avec David, une composition réfléchie et un dessin scrupuleux étaient l'âme d'un tableau ; Gros et Gérard, avec plus de mouvement et de couleur, peignaient encore d'après le même système ; avec Delacroix, l'émotion spontanée de l'artiste, excitée par l'évocation d'une scène dramatique, remplaçait l'élaboration voulue des sujets ; pour traduire cette émotion, au lieu de s'astreindre aux lenteurs d'une exécution patiente, il s'abandonnait, en quelques heures de fièvre, à la fougue de son imagination ; au lieu de copier des modèles et de serrer de près la nature observée, il demandait la traduction de ce qu'il éprouvait aux attitudes violentes et à l'énergie de la couleur.

Et pourtant Delacroix n'était pas un révolutionnaire de parti pris. Si l'on a fait des théo-

ries batailleuses d'après ses tableaux, celles qu'il formulait lui-même étaient des plus conciliantes, aussi réfléchies dans ses méditations sur son art qu'il était ardent dans la pratique, il professait l'admiration la plus large pour les œuvres les plus opposées à sa propre manière et il écrivait : « Pour être artiste, il faut avant tout s'abandonner à son originalité et attendre l'inspiration qui résulte de l'émotion sincère et personnelle et se traduit dans la mesure de cette émotion. Mais pour pouvoir la traduire convenablement toutes les études préparatoires recommandées par toutes les écoles de tous les âges sont absolument nécessaires. Il n'y a pas d'écoles, ou, du moins, il n'y en a qu'une seule, le travail consciencieux, en attendant l'inspiration. » C'est la sagesse et la vérité même, et le plus pur classique pourrait contresigner un tel programme (1).

Au demeurant, la réaction contre les idées de David était dès lors si complète, la faveur publique se retirait si nettement de ses élèves attirés, les artistes embrassaient en si grand nombre et avec tant d'ardeur la cause du romantisme, que l'art classique semblait désormais chose morte. Cette fois encore, les peintres qui se mettaient à la tête du mouvement ou que l'on proclamait chefs d'école malgré eux, comme Delacroix, n'avaient pas provoqué ce mouvement : ils l'avaient suivi avant de le guider. Il en était dans la peinture comme dans les autres branches de l'art, comme dans la poésie, le roman, l'histoire, la politique, la vie sociale. Provoqué par des causes très diverses, mais tenant toutes au renouvellement de la société et des idées, par suite de l'art, qui est leur expression nécessaire, une évolution générale emportait les esprits. A la vie politique on demandait plus de liberté, à la poésie plus d'expression, à l'art plus de largeur. Partout les vieilles disciplines semblaient détruites ; partout l'homme prétendait exercer son action et sa pensée sans autre règle que sa volonté libre, ce qui est son droit, ou sa fantaisie, ce qui est un danger. Dire qu'un seul artiste, un seul écrivain, en ce temps a provoqué les directions nouvelles, ce serait renverser les rôles. Les plus originaux n'ont fait que traduire avec leur énergie personnelle des idées que leurs contemporains éprouvaient comme eux ; ils les recevaient et les rendaient avec la force expressive du génie ; ils ne les créaient pas.

La faveur publique était donc avec eux ; mais est-ce à dire que leur victoire fut complète ? Non, car un talent égal ou même, à certains égards, supérieur aux leurs ne cessait de combattre leur influence et, par ses œuvres, sa doctrine, son enseignement, tout l'effort d'une longue existence s'efforçait de ramener le goût public à une notion directement opposée de l'art, de son but et de ses lois. Bien avant Delacroix, en même temps que Gros et Gérard, Ingres perfectionnait les principes de David par une longue étude de l'antiquité, qu'il connaissait mieux, et de la Renaissance italienne, dont le peintre des *Horaces* et des *Sabines*, s'il l'avait admirée durant son séjour à Rome, ne s'était guère souvenu. Voyant dans le dessin, non seulement pour rappeler sa devise fameuse, « la probité de l'art », mais encore « les trois quarts et demi de ce qui constitue la peinture », lui subordonnant expressément la couleur qu'il appelait dédaigneusement la « teinte », donnant pour but à l'art la recherche du beau, c'est-à-dire de la nature épurée par elle-même, à chaque principe des romantiques il opposait un principe contraire. Ce que Delacroix demandait à l'émotion rapide et violente, Ingres ne voulait l'obtenir que de la méditation calme et prolongée ; ce que l'un appelait énergie dramatique et mouvement, l'autre le traitait de violence sauvage et de désordre. Enfin, animé par la plus imperturbable confiance dans l'excellence de sa doctrine, et, pour parler son langage, « couronné de sa propre approbation », Ingres affirmait son désir de prosélytisme avec autant de vigueur que son rival mettait de réserve à se poser en chef d'école : « On accuse mon influence, s'écriait-il. Eh bien, oui, il y a influence. Cette influence est-elle bonne ? Oui, excellente ; oui, comme aucune autre n'a été bonne. Mes malheureux ennemis, hypocrites et fourbes, veulent donc que ce soient leurs mauvaises doctrines qui dominent ! Ils ne peuvent guérir les blessures que leur ont faite la beauté et la vérité des miennes. Eh bien ! quoique je ne sois certainement pas gâté par le public, même éclairé, mais qui ne l'est pas assez pour partager entièrement mes idées, je le fais juge entre eux et moi. Il est impossible, il est, malgré tout, impossible qu'il ne finisse pas par me préférer à eux (2). » Ne semble-t-il pas, vraiment, dans cette fièvre et violente boutade, entendre comme un écho d'un

(1) De l'Enseignement du dessin, 1830. — Et, en effet, Delacroix se rencontre ici avec Ingres, qui écrivait dans ses notes personnelles : « Lorsqu'on sait bien son métier et que l'on a bien appris à imiter la nature, le plus long pour un bon peintre est de penser en tout son tableau, de l'avoir pour ainsi dire tout dans sa tête, afin de l'exécuter ensuite avec chaleur et comme d'une seule venue. » *Notes et pensées*, 1818, dans *Ingres, sa vie, ses travaux, sa doctrine*, par le comte Henri Delaborde. La différence radicale des deux techniques se laisse voir, mais les principes sont les mêmes.

(2) *Notes et pensées*, 1838, ouvrage cité.

autre temps ? Le vieux Corneille de mauvaise humeur et oubliant la politesse du grand siècle aurait pu parler de la sorte dans l'*écamen* d'une de ses tragédies contestée.

(A suivre.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

TARIF DE GRANDE VITESSE

Les Compagnies d'Orléans et du Midi portent à la connaissance du public qu'elles viennent de mettre en application, comme addition à leur tarif commun A 28-20, les prix suivants pour le transport des voyageurs, savoir :

Billets d'aller et retour tous les jours

Des stations ci-contre à Toulouse-Matabiau et retour, ou réciproquement (via Saint-Sulpice (Tarn)).	Distances	1 <sup>e</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe
St-Pau'-Damiate...	62	11 35	8 55	5 60
Albarède (P).....	68	12 45	9 40	6 20
Vielmur-sur-Agout..	73	13 40	10 10	6 75
Sémalens.....	76	13 95	10 50	7 05
Castres.....	87	15 95	12 05	8 15
Labruguière.....	94	17 30	13 »	8 85
Mazamet.....	105	19 30	14 50	10 »
Saint-Amans-Soult..	115	21 15	15 95	11 »
Lacabarède.....	123	22 60	17 05	11 85
Labastide-Rouairoux.	127	23 40	17 60	12 20
Courniou.....	135	24 80	18 70	13 05
Saint-Pons.....	141	26 »	19 50	13 65
Riols.....	144	26 55	19 95	13 95
St-Etienne-d'Albagnan...	150	27 65	20 80	14 60
Olargues.....	156	28 75	21 60	15 20
Mons.....	160	29 45	22 15	15 55
Le Poujol.....	170	31 30	23 55	16 60
Lamalou-les-Bains..	171	31 50	23 70	16 70
Hérépiac.....	174	32 05	24 10	17 »
Bédarieux.....	178	32 80	24 65	17 45
Latour.....	183	33 75	25 35	17 95
Graisnesac-Estréchaux...	188	34 65	26 05	18 45
Le Bousquet-d'Orb..	188	34 65	26 05	18 45
Lunas.....	192	35 40	26 60	18 85
Les Cabrils.....	200	36 85	27 70	19 65
Cailhes-Roqueredond*	205	37 80	28 35	20 20
Montpaon.....	213	39 30	29 50	20 95
St-Jean-et-St-Paul..	223	41 10	30 90	22 »
Tournemire.....	229	42 20	31 70	22 60
St-Rome-de-Cernon..	237	43 70	32 80	23 45
St-Georges-Luseignan.	243	44 80	33 65	24 05
Massergues.....	235	43 30	32 55	23 20
Saint-Affrique.....	244	45 »	33 80	24 15
Millau.....	254	46 80	35 20	25 15
Lautrec.....	101	18 55	13 95	9 55
Soual.....	86	15 80	11 90	8 10
Lempaut.....	91	16 75	12 60	8 60

Des stations ci-contre à Toulouse-Matabiau et retour, ou réciproquement (via Albi et Saint-Sulpice (Tarn)).	Distances	1 <sup>e</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe
Laboutarié.....	96	17 70	13 35	9 70
Moussette.....	89	16 35	12 35	9 »
Carmaux.....	92	16 90	12 80	9 30

Durée de validité : 2 jours

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailliable de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les systèmes préconisés. Cet offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES

A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4<sup>me</sup> mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

**VICHY PASTILLES**  
aux sels naturels  
Préparées par  
la COMPAGNIE PÉRIÈRE  
Boîtes de 1, 2 et 5 francs. — Dans toutes Pharmacies.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME du 15 NOVEMBRE

de 3 heures à 4 heures du soir

(Allées Fénélon)

Salut lointain (pas redoublé)	Doring.
Si j'étais Roi (ouverture)	Adam.
La Czarine (mazurka)	Ganne.
La fille du Régiment (fantaisie)	Donizetti.
Babel (polka)	Philippe.

GUIZANGÉARD (Charente)

Depuis longtemps j'avais une grande faiblesse, de violents maux de tête, et une inflammation d'intestins qui m'occasionnait de grandes souffrances. Depuis que je fais usage des excellentes **Pilules Gicquel** (1 fr. 50 la boîte), je me trouve complètement soulagé. Vous pouvez donner à ma lettre toute la publicité qu'il vous plaira, afin de rendre aux autres autant de services que m'ont rendu ces bonnes **Pilules Gicquel**.  
TESSONNEAU, à Guizangeard.

A LOUER

UN APPARTEMENT

RESTAURÉ A NEUF

Maison LUTZY, aux Hortes

Bourse de Paris

Cours du 11 novembre 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt.	94 75
3 0/0 amortissable.....compt.	95 50
3 0/0 Emprunt 1891.....	93 65
4 1/2 0/0 1883.....compt.	104 25

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4600 »
CRÉDIT FONCIER.....	1205 »
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	480 »
COMPTOIR N <sup>o</sup> D'ESCOMPTE.....	536 25
EST (Chemin de Fer).....	885 »
LYON.....	1455 »
MIDI.....	1270 »
NORD.....	1722 »
ORLÉANS.....	1470 »
OUEST.....	1015 »
GAZ, C <sup>ie</sup> parisienne.....	1400 »
CANAL DE SUEZ.....	2700 »
CANAL DE PANAMA.....	25 »
Etablissements DECAUVILLE.....	270 »

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	443 »
EST 3 0/0.....	442 »
MIDI 3 0/0.....	446 »
NORD 3 0/0.....	448 »
ORLÉANS 3 0/0.....	444 50
OUEST 3 0/0.....	442 »
SUD DE LA FRANCE.....	386 50
OUEST-ALGÉRIEN.....	412 »
EST-ALGERIEN.....	409 5
CRÉDIT FONCIER, fenc. 3 0/0 1853..	590 »
— — — — — 4 0/0 1863..	522 »
— — — — — fenc. 3 0/0 1877..	388 »
— — — — — comm. 3 0/0 1879..	471 »
— — — — — fenc. 3 0/0 1879..	478 »
— — — — — comm. 3 0/0 1880..	69 25
— — — — — fenc. 3 0/0 1883..	419 »
— — — — — — — — — 3 0/0 1885..	469 20
— — — — — bons 100 fr. av. lots..	53 »
GAZ, C <sup>ie</sup> parisienne.....	526 55

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	93 25
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	91 30
PORTUGAIS 3 0/0 (rentes).....	32 75
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	206 »
LOMBARDS, 3 0/0.....	303 »
SARAGOSSÉ 3 0/0.....	339 »

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société).....	650 »
Oblig. GUAYAQUIL (Équateur) 6 0/0..	470 »
— PORTO-RICO 3 0/0.....	457 00
— BAHIA (Brésil) 5 0/0.....	007 20

BULLETIN FINANCIER

du 11 novembre 1891

Après un excellent début on a faibli de nouveau en clôture. Nous n'en avons pas encore fini avec les agitations du marché. Aujourd'hui ce n'est plus la baisse des fonds Russes qui vient arrêter l'essor de la cote, mais ce sont les fonds espagnols.

Il faut donc s'armer de patience et attendre que le calme revienne.

Le 3 0/0 après 95.12 1/2 finit à 94.92. le nouveau est à 92.90.

Les actions de nos grands établissements de crédit ont le sort général. Le Crédit foncier finit à 1202.50 après 1212.50. La Banque de Paris est à 713.25 après 720. Le Crédit Lyonnais finit à 772.50.

Les fonds étrangers se sont trouvés entraînés par la faiblesse des fonds Espagnols et n'ont pu maintenir les cours du début. L'Italien est à 88. 72 1/2 ne réagissant que d'une façon peu sensible. L'Extérieure recule de 64 1/4 à 63 3/8. La raison est que l'arrangement avec la Banque d'Espagne ne se fait pas.

En Banque, les Valeurs minières sont calmes, l'Alpine est à 140 25.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 225 fr. — 2<sup>e</sup> classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> itinéraires : 1<sup>re</sup> classe, 180 fr. — 2<sup>e</sup> classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salles-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — et plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30

jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées

Arcachon, Pau, Biarritz Salles-de-Béarn

Tarif spécial A n° 41 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 95 fr. — 2<sup>e</sup> classe 70 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 60 fr. — 2<sup>e</sup> classe 45 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours

Chenonceaux, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour réduits de 25 % pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

**AUDOUARD** Chirurgien-dentiste à Brive, a l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, régulièrement le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup> 56, RUE JACOB, A PARIS

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

LA POUPEE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en apercevoir.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs. — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du Journal.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, directeur.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

**Sirop Laroze**

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup>	12 <sup>h</sup> 30 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 39 <sup>m</sup>
Mercure	6 <sup>h</sup> 54 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 4 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 53 <sup>m</sup>
Arrêt Douelle	6 <sup>h</sup> 58 <sup>m</sup>		6 <sup>h</sup> 57 <sup>m</sup>
Parnac	7 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 4 <sup>m</sup>
Luzach	7 <sup>h</sup> 11 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 11 <sup>m</sup>
Castelfranc	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 23 <sup>m</sup>
Arr <sup>t</sup> Prayssac	7 <sup>h</sup> 28 <sup>m</sup>		7 <sup>h</sup> 26 <sup>m</sup>
Puy-l'Évêque	7 <sup>h</sup> 36 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 34 <sup>m</sup>
Duravel	7 <sup>h</sup> 43 <sup>m</sup>	4 <sup>h</sup> 54 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 41 <sup>m</sup>
Arr <sup>t</sup> Prayssac	7 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup>	2 <sup>h</sup> 3 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 49 <sup>m</sup>
Fumel	8 <sup>h</sup>	2 <sup>h</sup> 13 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 58 <sup>m</sup>
LIBOS. — A.	8 <sup>h</sup> 6 <sup>m</sup>	2 <sup>h</sup> 19 <sup>m</sup>	8 <sup>h</sup> 4 <sup>m</sup>
BORDEAUX. — A.	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup>	8 <sup>h</sup> 11 <sup>m</sup>	4 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup>
PARIS. — Ar.	11 <sup>h</sup> 37 <sup>m</sup>	4 <sup>h</sup> 37 <sup>m</sup>	10 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup>

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	5 <sup>h</sup> 50 <sup>m</sup>	12 <sup>h</sup> 50 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup>
— Express	7 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup>		12 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup>
BORDEAUX. — A.	6 <sup>h</sup> 10 <sup>m</sup>		3 <sup>h</sup> 34 <sup>m</sup>
LIBOS. — D.	8 <sup>h</sup> 53 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 30 <sup>m</sup>	9 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup>
Fumel	8 <sup>h</sup> 44 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup>	9 <sup>h</sup> 11 <sup>m</sup>
Soturac-Touzac	8 <sup>h</sup> 54 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 50 <sup>m</sup>	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup>
Duravel	8 <sup>h</sup> 59 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 59 <sup>m</sup>	9 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup>
Puy-l'Évêque	9 <sup>h</sup> 6 <sup>m</sup>	4 <sup>h</sup> 4 <sup>m</sup>	9 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup>
Arr <sup>t</sup> Prayssac	9 <sup>h</sup> 13 <sup>m</sup>		9 <sup>h</sup> 42 <sup>m</sup>
Castelfranc	9 <sup>h</sup> 19 <sup>m</sup>	4 <sup>h</sup> 23 <sup>m</sup>	9 <sup>h</sup> 48 <sup>m</sup>
Luzach	9 <sup>h</sup> 29 <sup>m</sup>	4 <sup>h</sup> 36 <sup>m</sup>	9 <sup>h</sup> 58 <sup>m</sup>
Parnac	9 <sup>h</sup> 37 <sup>m</sup>	4 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup>	10 <sup>h</sup> 6 <sup>m</sup>
Arrêt Douelle	9 <sup>h</sup> 42 <sup>m</sup>		10 <sup>h</sup> 11 <sup>m</sup>
Mercure	9 <sup>h</sup> 47 <sup>m</sup>	4 <sup>h</sup> 57 <sup>m</sup>	10 <sup>h</sup> 16 <sup>m</sup>
CAHORS. — A.	9 <sup>h</sup> 59 <sup>m</sup>	5 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup>	10 <sup>h</sup> 32 <sup>m</sup>

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 30 <sup>m</sup>	5 <sup>h</sup> 23 <sup>m</sup>
Cabessut, halte	7 <sup>h</sup> 54 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 41 <sup>m</sup>	5 <sup>h</sup> 32 <sup>m</sup>
Arcambal	8 <sup>h</sup> 4 <sup>m</sup>	12 <sup>h</sup> 4 <sup>m</sup>	5 <sup>h</sup> 42 <sup>m</sup>
Vers	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup>	12 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup>	5 <sup>h</sup> 50 <sup>m</sup>
Saint-Géry	8 <sup>h</sup> 30 <sup>m</sup>	12 <sup>h</sup> 38 <sup>m</sup>	5 <sup>h</sup> 57 <sup>m</sup>
Conduché	8 <sup>h</sup> 32 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 9 <sup>m</sup>
St-Cirq, halte	8 <sup>h</sup> 38 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 14 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup>
St-Martin-Lab.	8 <sup>h</sup> 48 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 24 <sup>m</sup>
Calvignac, hal.	8 <sup>h</sup> 55 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 44 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 31 <sup>m</sup>
Cajarc	9 <sup>h</sup> 8 <sup>m</sup>	2 <sup>h</sup> 10 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 44 <sup>m</sup>
Monthrun, hal.	9 <sup>h</sup> 18 <sup>m</sup>	2 <sup>h</sup> 24 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 54 <sup>m</sup>
Touzac	9 <sup>h</sup> 27 <sup>m</sup>	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 3 <sup>m</sup>
Lamadelleine	9 <sup>h</sup> 39 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 10 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 18 <sup>m</sup>
CAPDENAC. A.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 26 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 27 <sup>m</sup>

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 <sup>h</sup> 47 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 30 <sup>m</sup>	5 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup>
Lamadelleine	7 <sup>h</sup> 50 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 54 <sup>m</sup>	5 <sup>h</sup> 34 <sup>m</sup>
Touzac	8 <sup>h</sup> 10 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup>	5 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup>
Monthrun, hal.	8 <sup>h</sup> 18 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 30 <sup>m</sup>	5 <sup>h</sup> 54 <sup>m</sup>
Cajarc	8 <sup>h</sup> 30 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 32 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup>
Calvignac, hal.	8 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 6 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup>
St-Martin-Lab.	8 <sup>h</sup> 49 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 26 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup>
St-Cirq, halte	8 <sup>h</sup> 57 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 37 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 33 <sup>m</sup>
Conduché	9 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> 55 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 39 <sup>m</sup>
Saint-Géry	9 <sup>h</sup> 18 <sup>m</sup>	2 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 53 <sup>m</sup>
Vers	9 <sup>h</sup> 23 <sup>m</sup>	2 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> 58 <sup>m</sup>
Arcambal	9 <sup>h</sup> 31 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 55 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 6 <sup>m</sup>
Cabessut, halte	9 <sup>h</sup> 41 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 10 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 16 <sup>m</sup>
CAHORS. — A.	9 <sup>h</sup> 49 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 20 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 24 <sup>m</sup>

D'APRÈS LES FORMULES pour Engrais chimiques **GEORGES VILLE** pour l'Agriculture et la Viticulture Demander tarif au DÉPOT PRINCIPAL 28, rue Saint-Georges, Paris. Envoi de de la Brochure : *La Révolution agricole*, contre 1 fr. en mandat-poste.

ON DEMANDE chefs de service et employés intéressés pour grande entreprise en Tunisie. S'adresser à M. Périé, architecte, 9, rue de Tournon, Paris.

**GUÉRISON** Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc. MÊME DES PLAIES ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.

chez tous les Libraires et à l'imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors). La petite Carte de poche DU LOT

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public, qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

Etablissement Hydrothérapique

DES

ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M<sup>me</sup> Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

HONORÉ Photographe 77, BOULEVARD GAMBETTA, 77 CAHORS